



Précarité des femmes : à quand des mesures ?

4 septembre 2008

L'étude¹ récemment publiée en Wallonie le démontre une fois de plus : les femmes sont plus touchées que les hommes par la pauvreté. La généralisation du travail à temps partiel, majoritairement féminin, explique pour une bonne part ce phénomène. Les « travailleurs pauvres », ce sont elles dans la plupart des cas.

Nous dénonçons ce problème depuis de nombreuses années, sans vraiment être entendues... Le travail à temps partiel des femmes arrange tellement de monde, à commencer par les entreprises... mais aussi les pouvoirs publics qui se déchargent ainsi de leur responsabilité de permettre à tous de concilier vie professionnelle et vie familiale sans être obligée de sacrifier l'une à l'autre. Les discriminations se cumulent : outre le temps partiel, il y a aussi les contrats précaires où les femmes sont majoritaires, les inégalités salariales, le taux de chômage plus élevé, les carrières incomplètes et donc les toutes petites pensions, les pensions alimentaires des enfants impayées, de telle sorte qu'après une séparation, nombreuses sont les mères qui assument seule leur éducation, etc.

La dérégulation du marché du travail et la pression croissante mise sur les travailleurs touche en premier les plus faibles d'entre eux. Les femmes y sont plus nombreuses.

A quand un véritable sursaut, une véritable volonté politique de lutter contre ces injustices, c'est-à-dire de travailler à l'égalité ?

Les FPS, comme l'ensemble du mouvement des femmes, proposent depuis longtemps des solutions tenables et efficaces. Nous menons depuis plus d'un an une campagne sur le travail à temps partiel des femmes et ses conséquences en termes de couverture sociale et de pauvreté (textes disponibles sur le site www.femmesprevoyantes.be, ou par téléphone).